

Paris, le 23 septembre 2013

Mme Aurélie FILIPETTI
Ministre de la Culture
et de la Communication
3, rue de Valois
75100 Paris

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Madame le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire part de mes vives inquiétudes concernant l'avenir de la chaîne de télévision France Ô.

Comme a pu le faire M. le Président de notre Intergroupe Parlementaire Outre-Mer, le Sénateur Georges PATIENT, auprès du Président de la République, je ne peux qu'alerter quant à l'insuffisance des moyens prévus en matière de représentation des Outre-mers - qui font pourtant la richesse culturelle de la France - dans le contrat d'objectifs et de moyens (COM) liant l'Etat à France Télévisions et devant être adopté d'ici la fin 2013.

En contradiction totale avec l'engagement clair pris par le Président de la République lors de sa campagne présidentielle et réitéré à juste titre par vous-même, Madame le Ministre, le projet de COM transmis au Parlement ne contient que des considérations minimales relatives à la place des Outre-mers au sein de la télévision publique et notamment sur France Ô.

Force est par ailleurs de constater que dans le nouvel organigramme du groupe France Télévision, il n'y a plus aucun lien direct entre France Ô et les chaînes locales Outre-mer Première, lien qui mérite au contraire d'être renforcé, y compris dans une logique financière, si l'on cherche effectivement à concrétiser l'engagement présidentiel d'une télévision publique assurant une représentation effective des Outre-mers auprès de l'ensemble de la population nationale. Dans la pratique, ceci passerait par une part consacrée aux Outre-mers, dans leur diversité, qui soit d'un total de l'ordre de 90% de la programmation de France Ô, et non plus 14% ou 15% comme cela transparaît dans le projet de COM actuel.

Aussi, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir intervenir, dans le cadre du COM en cours de préparation, mais également au-delà, afin d'assurer que les Outre-mers puissent enfin jouir d'une véritable visibilité, à la hauteur de l'importance de leur apport à la richesse culturelle qui fait la France, au sein du réseau France Télévision et tout particulièrement à travers France Ô.

Veillez agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Rien à ti,

Annick GIRARDIN